Transports Publics du Chablais SA

Rapport 2014

Tous les montants indiqués dans ce rapport sont exprimés en francs suisses.

Sommaire

Introduction
4 Billet du président
6 Organes de la société au 31 décembre 2014

Généralités
7 I Assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2014
7 II Administration
9 III Exploitation
9 1. Trafic
12 2. Promotion
15 3. Travaux d'entretien
18 4. Personnel
19 IV Projets en cours
21 V Projets réalisés
21 VI Compte de résultat
22 VII Bilan
22 VIII Propositions du Conseil d'administration

Finances
23 Rapport de l'organe de révision
24 Compte des immobilisations
26 Compte des objets inachevés
28 Compte de résultat
30 Compte de bilan
31 Tableau de financement
32 Annexe aux comptes de l'exercice 2014
34 Détermination du bénéfice disponible et proposition de répartition

Statistiques
35 Prestations de trafic et produits de transport 2014
39 Données statistiques chronologiques
40 Compte d'exploitation
41 Etat du matériel au 31 décembre 2014

Impressum
46

Billet du président

Le résultat opérationnel du 16e exercice de notre entreprise est appréciable puisque celui-ci se termine avec un léger bénéfice. Il faut cependant constater une baisse du chiffre d'affaires sur les lignes de l'Aigle-Leysin et de l'Aigle-Sépey-Diablerets consécutive à une diminution notable des recettes de répartition (abonnements généraux et cartes journalières, selon des clés calculées par **Suisse Direct**), entraînant de ce fait une baisse du nombre de voyageurs transportés. De plus, des conditions météorologiques capricieuses ont compromis les résultats financiers de la saison hivernale sur le tronçon Villars-Bretaye, ainsi qu'un mois de juillet pluvieux décourageant le tourisme de randonnée.

L'année 2014 restera dans les annales comme celle du 100e anniversaire de l'ASD. En plus des célébrations diverses et variées, cette grande date a donné lieu à :

- des nouveautés (un TransOrmonan remis aux couleurs de 1940, une rame Chez Rose revisitée par le dessinateur Derib ainsi que les décorateurs Patricia et Frédéric Studer, un Chablais Scope, mobile ferroviaire unique en son genre) ;
- une série d'événements (concerts, Musée des Ormonts entièrement occupé par une exposition sur l'ASD) ;
- un livre commémoratif de 228 pages ;
- une nouvelle gare au Sépey, inaugurée en grande pompe lors de la journée officielle du 100e anniversaire, le 2 juillet 2014.

Dans le cadre de cette célébration, notre entreprise s'est mise au service de notre région en créant le Chablais Scope, mobile réalisé par l'artiste Pascal Bettex et présenté en grande première lors de la Foire du Valais à Martigny, opération rendue possible grâce au soutien des collectivités publiques chablaisiennes et des cantons de Vaud et du Valais.

Tout cela a valu une forte visibilité médiatique aux TPC ainsi qu'un net succès populaire, des milliers de visiteurs ayant accouru à nos différents rendez-vous.

Par ailleurs, notre entreprise a connu cette année des événements majeurs, dont voici un bref survol.

Le 5 février 2014, nous avons signé le contrat d'achat de 7 rames ferroviaires auprès du constructeur Stadler pour le renouvellement complet du matériel roulant de l'AOMC. Grâce à l'acquisition de ces nouveaux véhicules, cette ligne offrira à ses usagers, dès 2016, des conditions de transport en tout point conformes aux attentes actuelles. Dans le sillage de cet investissement, nous poursuivrons en 2016 les projets listés dans le crédit-cadre 2013-2016, soit pour l'AOMC, le changement de la crémaillère (du système Strub au système Abt) et le passage de la tension nominale sur cette ligne à 1500 V. La mise en circulation des nouvelles rames Stadler, ainsi que la réalisation de ces importants chantiers entraîneront des perturbations de l'exploitation ferroviaire dès le printemps 2016.

Nous avons envoyé à l'Office fédéral des transports (OFT) nos propositions d'amélioration de notre infrastructure ferroviaire à prévoir dans le crédit-cadre 2017-2020. En cas d'obtention des 170 millions de francs demandés, nous pourrons exécuter les projets phares suivants :

- nouveau tracé complètement sécurisé de l'AOMC entre Collombey et Monthey, en parallèle de la voie CFF, supprimant de ce fait tous les passages à niveau dangereux ;
- assainissement du tunnel de Fontannaz-Seulaz sur le BVB, pour répondre aux exigences sécuritaires ;
- réalisation des quais BVB en gare de Bex, pour permettre un accès aisé à nos trains.

Le Programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (PRODES 2030) a vu le jour à la suite de la nouvelle loi votée le 9 février 2014. Ce programme regroupe les projets susceptibles de répondre à la demande de transports prévisible à l'horizon 2030. Dans le Chablais, cela pourrait se

traduire par le prolongement de l'AL depuis Leysin-Feydey jusqu'aux installations des remontées mécaniques de la station. Une telle réalisation accroîtrait l'attractivité de la ligne et améliorerait l'accessibilité des Alpes vaudoises en offrant une liaison ferroviaire compétitive à la route. Autres atouts de PRODES 2030 : une cadence toutes les 30 minutes aux heures de pointe et durant les pics saisonniers sur nos quatre lignes ferroviaires. Dans le cadre de cette planification, des études examinent la faisabilité d'un tunnel ferroviaire BVB entre Arveyes et la gare de Villars pour éviter une cohabitation parfois compliquée entre route et rail sur ce tronçon.

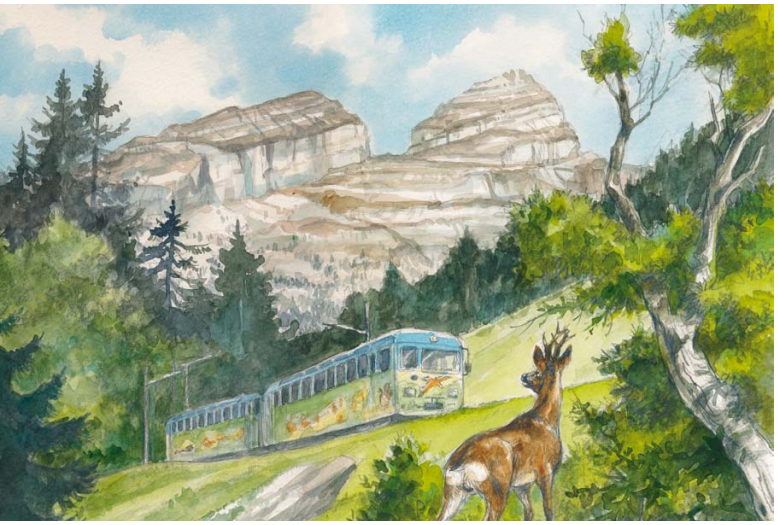

Les nouvelles prescriptions de l'OFT concernant l'obtention de l'autorisation d'accès au réseau (AAR), du certificat de sécurité (Cersec) et de l'Agrément de sécurité (Asec) imposent une évolution de l'organisation des ETC, précisée dans l'ordonnance sur l'accès au réseau ferroviaire (art. 3, OARF). Ce programme implique, entre autres, une séparation formelle entre l'Exploitation (production ou TRV – transport régional de voyageurs) et l'Infrastructure. Des adaptations de notre organisation interne devront ainsi être décidées.

L'Union des transports publics (UTP) a confirmé l'introduction pour l'été 2015 du SwissPass, clé d'accès simple aux transports publics. Muni de sa puce électronique, ce système remplacera les actuels abonnements généraux et demi-tarifs et pourra aussi héberger d'autres prestations de transports.

Par ailleurs, nous avons étendu notre réseau de lignes postales avec la reprise de la ligne Saint-Maurice – Mex et renforcé, en partenariat avec CarPostal, l'exploitation des lignes urbaines Monthey – Collombey. De plus, nous avons obtenu le mandat d'assurer le service du Diablobus aux Diablerets.

Début 2014, les TPC ont pris à leur compte 20 chauffeurs de CarPostal, d'entente avec la direction de cette entreprise.

A mentionner également la tenue de l'assemblée générale annuelle de l'Union des transports publics (UTP) à Leysin au début septembre 2014. La réunion de 400 ténors de ce secteur d'activité a ainsi offert une très belle visibilité au Chablais et à notre entreprise. Les TPC ont apporté un soutien important à l'organisation de cette édition saluée de façon unanime comme une réussite.

Conscient de l'importance du partenariat social avec notre personnel, le Conseil d'administration a validé la troisième Convention collective de travail. Celle-ci sera signée au printemps 2015 avec les représentants du personnel.

En parallèle à ses tâches, notre Conseil d'administration se penche sur le remplacement du directeur et des deux chefs d'exploitation (bus et train) qui prendront leur retraite en 2017.

Dans l'immédiat, je profite de cette tribune afin de remercier la direction et le personnel de l'entreprise pour les prestations fournies, appréciées et remarquées.

Pour ma part, je suis sûr que nous conserverons le bon climat professionnel caractérisant l'entreprise et que les TPC resteront un lieu où il fait bon travailler afin que les usagers puissent continuer de profiter de cette infrastructure qui, plus que jamais, a toute sa raison d'être.

Frédéric Borloz
Président

Organes de la société au 31 décembre 2014

I Conseil d'administration

Président
M. Frédéric Borloz, député, Aigle

Vice-président
M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien conseiller d'Etat, Saint-Maurice

Membre de droit nommé par le Conseil d'Etat vaudois
M. Frédéric Borloz, député, Aigle

Membre de droit nommé par le Conseil d'Etat valaisan
M. Jean-Jacques Rey-Bellet, ancien conseiller d'Etat, Saint-Maurice

Membres de droit nommés par les communes
M. Stéphane Coppey, président, Monthey
M. Luc Fellay, président, Champéry
M. Pierre-Alain Karlen, syndic, Noville
M. Claude Tommasini, municipal, Ormont-Dessous

Membres nommés par l'assemblée générale, en fonction jusqu'à l'assemblée de 2017
M. Pierre Rochat, Bex
M. Philippe Sauthier, Vevey
M. Jean-Marc Udriot, Leysin

Secrétaire du Conseil d'administration
M. Claude Oreiller, directeur, Massongex

II Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

III Direction

Directeur
M. Claude Oreiller

Sous-directeur
M. Olivier Bournoud, chef du service administratif

Fondés de pouvoir
M. Laurent Pittet, chef technique
M. Reymond Favre, chef d'exploitation ferroviaire (dès le 21 mai 2014)

Mandataires commerciaux
Mme Corinne Spahr, responsable RH (dès le 7 mars 2014)
M. Arnold Picon, chef du service automobile (dès le 7 mars 2014)

Seizième rapport du Conseil d'administration

sur l'exercice 2014, présenté à l'assemblée générale des actionnaires du 24 juin 2015.

I Assemblée générale des actionnaires du 26 juin 2014

La quinzième assemblée générale des TPC s'est déroulée le 26 juin 2014. Elle a été suivie par 103 actionnaires représentant 669 688 actions sur un total de 875 000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2013.

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société Ernst & Young SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2014.

II Administration

Au cours de l'année 2014, le Conseil d'administration a tenu cinq séances. Il a veillé à la bonne marche de la société, promu des initiatives et entrepris toutes démarches susceptibles de la développer.

Plus particulièrement, à la suite des changements de statuts adoptés par l'assemblée générale en juin 2013, le Conseil d'administration a adopté en mars 2014 un nouveau règlement d'organisation de la société.

Afin d'améliorer la gestion de l'entreprise, il a également décidé de nommer :

- M. Reymond Favre en tant que fondé de pouvoir ;
- Mme Corinne Spahr comme mandataire commercial ;
- M. Arnold Picon comme mandataire commercial.

Caisse de pensions

En juin 2010, l'entreprise avait versé CHF 8 692 478.– afin d'atteindre un taux de couverture de 100 % en 2020.

Après une performance négative en 2011 avec un taux de couverture de 85.4 %, la situation s'est rétablie au 31 décembre 2012 avec 88.6 % puis 91.7 % au 31 décembre 2013.

Les bonnes conditions financières et boursières de 2014 ont entraîné une évolution très favorable de notre taux de couverture qui passe de 91.7 % à 96.07 % au 31 décembre 2014. Le découvert de 3.93 % équivaut à un montant de CHF 2 465 000.–.

MSST

En 2014, l'assistant de sécurité TPC s'est notamment occupé de :

- maintenir la tenue et la mise à jour du plan d'action ;
- établir un catalogue des dangers pour les chantiers mobiles d'entretien des installations et talus ainsi que des réfections de voies. Cette opération se poursuivra en 2015 ;
- inventorier tous nos extincteurs en vue d'un rapport d'analyse en 2015 ;
- dispenser aux cadres une seconde formation concernant notamment les 10 règles MSST, complétant ainsi le cours de 2013 ;
- organiser des cours de rappel pour les secouristes de l'entreprise. En effet, les collaborateurs formés doivent suivre une demi-journée de formation annuelle destinée à entretenir les connaissances acquises (OLT3) ;
- éprouver la nouvelle organisation du comité MSST avec la tenue de plusieurs séances.

Nombre de voyageurs transportés sur les lignes ferroviaires

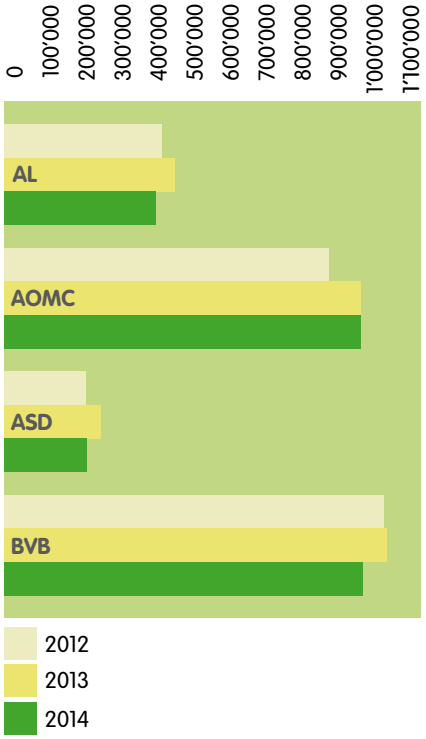

III Exploitation

1. Trafic

1.1 Chemin de fer

Recettes voyageurs (avec bagages)	AL	AOMC	ASD	BVB	Total
Comptes 2013	1'816'299	2'343'520	1'057'200	3'629'054	8'846'073
Comptes 2014	1'487'814	2'331'905	835'239	3'407'756	8'062'714
Diff. cptes 2014-2013	-328'485	-11'615	-221'961	-221'298	-783'359

Nous constatons une baisse substantielle des recettes sur les lignes de l'AL et de l'ASD. Celle-ci provient d'une révision défavorable des clés de répartition des recettes des abonnements généraux et des cartes journalières, décidée par le Service Direct suisse dépendant de l'Union des transports publics.

Cette diminution entraîne, par conséquence, celle du nombre de voyageurs sur ces lignes.

Des conditions météorologiques peu propices au ski et à la randonnée expliquent la faible fréquentation sur le tronçon Villars-Bretaye et la baisse des recettes du BVB.

Nombre de voyageurs	AL	AOMC	ASD	BVB	Total
Individuels	111'191	305'457	61'991	814'126	1'292'765
Groupes	15'115	12'975	24'034	17'052	69'176
Abonnés	283'934	650'126	137'335	141'748	1'213'143
Total 2014	**410'240**	**968'558**	**223'360**	**972'926**	**2'575'084**
Total 2013	461'848	968'422	261'652	1'039'192	2'731'114
Total 2012	428'247	882'861	222'402	1'030'129	2'563'639

Le calcul du nombre de voyageurs (tableau ci-dessus) s'établit sur la quantité effective de titres de transport vendus pour les déplacements individuels et collectifs, ainsi que sur les comptages effectués durant une semaine complète en mars, juillet, septembre et novembre (du lundi au vendredi). Un barème forfaitaire s'applique aux abonnements de parcours. Les participations rétrocédées pour les abonnements généraux et les cartes journalières sont divisées pour un prix moyen calculé pour un transport habituel sur la ligne concernée afin d'obtenir un nombre théorique de voyageurs.

1.1.1 Accident ferroviaire

Le 1er juillet 2014, nous avons déploré un accident mortel d'un cycliste au PN des Marmettes sur la ligne de l'AOMC.

1.2 Service automobile (concessions TPC)

Le trafic des voyageurs en 2014 se répartit comme suit :

Nombre de voyageurs	Individuels	Groupes	Abonnés	Tot 2014	Tot 2013	Tot 2012
Lignes AOMC						
Troistorrents – Morgins	8’773	2’508	301’057	312’338*	299’490*	287’164*
Monthey – Choëx – Les Cerniers	6’558	691	302’071	309’320*	301’283*	303’775*
Val-d’Illiez – Les Crosets/Champoussin	4’251	931	101’150	106’332*	130’129*	135’014*
Lignes BVB						
Aigle – Ollon – Villars	77’784	2’139	137’043	216’966	318’432	226’181
Villars – Col de la Croix – Les Diablerets	6’244	282	0	6’526	6’181	5’751
Villars – Solalex	5’288	438	0	5’726	5’148	6’140
Aigle – Villeneuve	56’293	1’320	96’870	154’483	166’590	145’150
Bus Aiglon	69’740	0	67’909	137’649	129’499	154’265
Total des lignes	**234’931**	**8’309**	**1’006’100**	**1’249’340**	**1’356’752**	**1’263’440**

*Les chiffres ci-dessus comprennent les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d’Illiez et Monthey.

Nombre de voyageurs transportés sur les lignes de bus

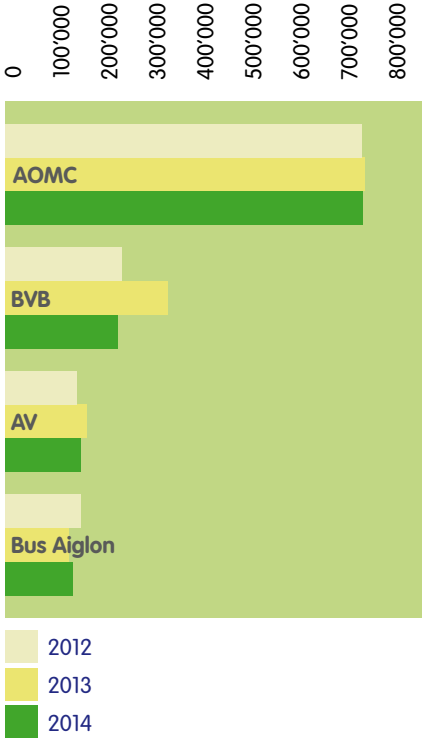

Service de navettes à Champéry (Barme, Rumières et Grand-Paradis)

En 2013, les TPC s'étaient vu confier la liaison estivale entre Champéry et le plateau de Barme, puis l'exploitation d'un service de navettes hivernales pour desservir le quartier de Rumières. En 2014, les autorités champérolaines ont décidé d'offrir cette dernière prestation en été également. De plus, elles ont accordé aux TPC, dès le 20 décembre 2014, l'exploitation d'un service de navettes hivernales dans le village de Champéry.

Depuis cette même date, les TPC assurent un service de navettes entre Champéry et le Grand-Paradis sous mandat de Télé Champéry-Crosets Portes du Soleil SA.

Service de navettes aux Diablerets

A la demande des autorités d'Ormont-Dessus, les TPC exploitent, depuis l'été 2014, un service de navettes dans le village des Diablerets. Au vu du succès remporté par ce premier mandat, la Commune a décidé de poursuivre cette collaboration durant la saison hivernale. A noter que les parcours diffèrent en été et en hiver, le deuxième étant, en effet, axé sur les liaisons entre les différents sites de ski.

Pour cette prestation supplémentaire, les TPC ont acquis un nouveau bus de 12 places assises et 13 debout, en décembre 2014.

Service de navettes hivernales à Villars

Afin d'améliorer cette prestation, les TPC ont acheté deux véhicules neufs pour la saison 2014/2015. Le contrat liant les TPC et les autorités boyardes s'étend sur 10 ans. La collaboration avec l'entreprise Bonzon Transports a été également reconduite pour un service placé sous la responsabilité des TPC.

Courses spéciales pour les écoles de Gryon

Dès la reprise scolaire d'août 2014, les TPC effectuent des courses spéciales pour les écoliers de Gryon à midi ainsi qu'en début d'après-midi.

CarPostal

Les Transports Publics du Chablais exploitent 16 autres lignes de bus dans le Chablais vaudois et valaisan sous contrat de La Poste Suisse/CarPostal.

Lignes	Longueur en km
– Aigle – Corbeyrier – Luan et bus scolaire Yvorne	11.980
– Le Sépey – La Forclaz	5.240
– Le Sépey – Col-des-Mosses	7.880
– Le Sépey – Leysin	6.560
– Ollon – Panex – Plambuit	7.700
– Saint-Gingolph – Vionnaz – (Monthey) – Aigle (en partenariat avec VSA/MOB) et bus scolaire Port-Valais, Saint-Gingolph, CO Vouvry (en partenariat avec VSA/Vuadens Miex).	23.860
– Bex – Fenalet	7.560
– Bex – Monthey	14.000
– Bex – Les Plans-sur-Bex	10.400
– Saint-Maurice – Lavey-les-Bains	4.350
– Saint-Maurice – Vérossaz	10.400
– Saint-Maurice – Mex	10.130
– Aigle – Vionnaz – Torgon – La Jorette	20.010
– Monthey Bus urbain (1)	7.600
– Monthey Bus urbain (2)	7.600
– Collombey-Muraz Bus urbain	8.710

CarPostal est responsable d'établir les statistiques de ces lignes.

A noter qu'en 2014, les TPC ont repris l'exploitation de la ligne Saint-Maurice – Mex en tant qu'entrepreneur postal.

Afin de répondre au développement de la ville et à la demande des usagers, les autorités montheysannes ont ouvert une deuxième ligne de bus urbain. Cette prestation est assurée par CarPostal et les TPC depuis la mi-décembre 2014.

2. Promotion

L'année 2014 fut celle d'une médiatisation exceptionnelle pour les TPC.

Le 100e anniversaire de l'ASD a, en effet, grandement intéressé les journalistes. De nombreux titres de presse ont couvert l'événement, totalisant 40 pages pleines: *24 Heures*, *Le Régional*, *Le Nouvelliste*, *Eisenbahn amateur*, *Coopération*, *Transports Romands*, *Tramania* (Belgique), *Loisirs.ch*, *le Journal des Commerçants et Artisans de Leysin*, *Le Cotterg*.

A lui seul, le quotidien *24 Heures* nous a accordé quatre pages dans ses éditions du 13 et du 14 juin (dont la une de son supplément du week-end), ainsi que 10 séquences filmées, publiées sur www.24heures.ch – exceptionnelle vitrine que nous n'aurions pu nous offrir. En France, la revue *Objectif Rail* a célébré notre centenaire en couverture de son numéro 66 et sur 10 pages.

Radio Chablais, *Rhône FM* et *Vertical Radio* nous ont également accueillis sur leurs ondes.

Par ailleurs, notre livre commémoratif *Il était une voie*, publié pour les 100 ans de la ligne, a rencontré un franc succès. Il a tout d'abord été mis en vente lors de notre fête dédiée au public puis mis à disposition dans nos gares.

Notre magazine *InspirAction* a connu deux éditions dont une, tirée à 50 000 exemplaires, pour notre présence à la Foire du Valais.

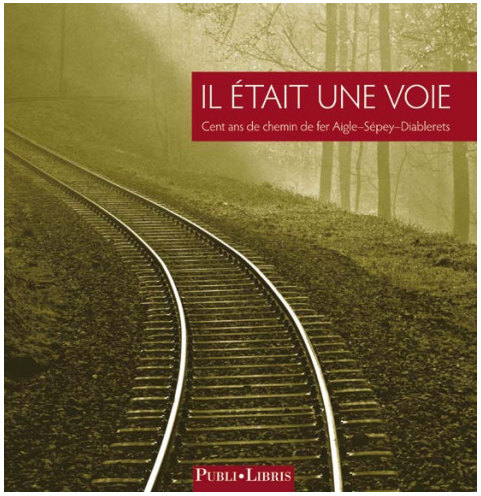

Les célébrations du 100e anniversaire ont attiré les foules : 5000 personnes le 5 juillet, lors de la journée portes ouvertes à notre dépôt infrastructure à Aigle. Par centaines, le public s'est pressé à chacune de nos manifestations (concerts scolaires et publics à Aigle et à Vers-L'Eglise de la HEMU de Sion, vernissage et exposition *ASD : 100 ans à la conquête de la montagne* au Musée des Ormonts à Vers-L'Eglise, journées de l'Association ASD 1914 avec train historique, happening de peinture de Joe Bœhler aux Diablerets, journée des citoyens de l'Association du Chablais à bord du TransOrmonan.)

La prestation de l'artiste Joe Bœhler nous a permis de collecter des fonds en faveur de Terre des Hommes Valais. Tout comme la rame AOMC décorée avec les motifs du Mur de l'espoir de Monthey, cette action poursuit notre politique de parrainage d'une œuvre de charité.

L'artiste Joe Bœhler pendant sa prestation au dépôt de l'ASD aux Diablerets.

La reconversion d'une ancienne rame de l'AOMC pour créer Le Chablais Scope fut une initiative unanimement saluée. Ce mobile long de 35 mètres conçu par le sculpteur cinétique Pascal Bettex présente les forces et les atouts de notre région. De ce fait, cette œuvre sans égal et essentiellement financée par du sponsoring a valu au Chablais de figurer parmi les hôtes d'honneur de la manifestation martigneraine sur un stand de plus de 1000 m². Notre train disposait d'une place de choix sur cette esplanade. Il a attiré près de 20 000 visiteurs en 10 jours. A cette occasion, notre entreprise a bénéficié d'une visibilité incomparable hors de notre terrain d'action.

Durant les Fêtes de fin d'année, le village des Diablerets a accueilli Le Chablais Scope. En moins d'un mois, 2000 visiteurs ont visité cette rame enchantée et ont livré des commentaires enthousiastes.

L'avènement du Chablais Scope a généré des dizaines de mentions sur les ondes de *Radio Chablais*, une abondante couverture médiatique et des demandes d'exposition de cette rame en divers lieux (Belgique, Angleterre, Suisse allemande, etc.) Par ailleurs, dans le sillage de cette création, la *Radio Télévision Suisse* a décidé de consacrer une émission *Passe-moi les jumelles* à Pascal Bettex (diffusion prévue en 2015), avec un accent particulier mis sur sa sculpture ferroviaire.

L'une de nos rames AOMC décorée des motifs du Mur de l'espoir.

L'application iPhone TPC a fait l'objet de 719 téléchargements.

En 2014, la fréquentation de notre site Internet a progressé de 14.3 % pour atteindre 128 000 visites. Les horaires demeurent nos pages les plus consultées. A elles seules, elles représentent près de 47 % du trafic. Viennent ensuite la page d'accueil (18 %) et le reste du site (35 %). Comme à l'accoutumée, nos visiteurs émanent toujours, pour l'essentiel, de Suisse (88 %) et de France (5 %).

Notre compte Facebook connaît aussi un succès croissant. Actualité des TPC, regards en coulisses, photos inédites et coups d'œil dans les archives de la maison provoquent le plus de « j'aime ».

En 2014, le nombre de nos fans a atteint la barre des 1300, soit une augmentation d'environ 500 par rapport à l'année précédente. Ceux-ci se composent avant tout d'habitants de la région, mais aussi de Suisse romande. La publication sur la création d'une peinture en direct par Joe Bœhler et ses musiciens a eu le plus de succès avec plus de 26 000 personnes atteintes. Nos fans sont principalement des hommes (56 %).

Notre département viSio (réalisation et pose d'autocollants) a continué à homogénéiser le visuel de notre flotte. Pour célébrer le siècle de la ligne, l'entier du matériel roulant de l'ASD arborait la livrée verte signée ECAL (les voitures 402 et 431 ayant été les dernières à faire l'objet de ce relookage). Sur l'AOMC, la 592 est également «passée au vert». Sur le BVB, la 93 a reçu les logos et marquages manquants.

En outre, le personnel de viSio a recouvert la rame Chez Rose (décorée par le dessinateur Derib), celle du Mur de l'espoir (AOMC), celle du Chablais Scope (ex-AOMC) ainsi que le wagon-frigo du BVB avec des motifs évoquant les actions caritatives de l'association Handi-Concept.

La rame Chez Rose revisitée par Derib, ainsi que par les décorateurs Patricia et Frédéric Studer, de même que le TransOrmonan remis aux couleurs de 1940 et équipé d'un système de frein de sécurité (grâce à un financement de l'Association ASD 1914), constituent nos nouveaux produits commerciaux sur l'ASD. Dès leur présentation au public, le 5 juillet, ces véhicules sans concurrence ont suscité un vif intérêt. En effet, sortant clairement de sentiers battus, ces voitures offrent de bonnes raisons de se rendre dans le Chablais et d'emprunter nos lignes.

Le dessinateur Derib dans notre rame Chez Rose.

Un groupe de journalistes ferroviaires européens a consacré trois visites à notre entreprise cette année et plusieurs articles à grande diffusion ont coulé de la plume de ces rédacteurs.

En Suisse, nous avons promu nos lignes lors du toujours très populaire Salon de la Randonnée de Villars.

Par ailleurs, nous avons continué nos actions promotionnelles dans divers magazines suisses alémaniques ainsi que dans de nombreuses publications et sur *Radio Chablais*.

Le module Agroalimentaire figurant dans le Chablais Scope.

3. Travaux d'entretien

La liste ci-après, intentionnellement complète et détaillée, présente l'inventaire et le suivi de l'entretien et des rénovations de nos véhicules, installations, ouvrages d'art et bâtiments.

Les abréviations utilisées dans le texte, et issues de la disposition d'exécution de l'ordonnance sur les chemins de fer (DE-OCF) art. 13, feuille 2, sont explicitées ci-dessous :

R1

– révision des organes de roulement et du mécanisme moteur, de la suspension et de l'appui de la caisse, des freins (y compris frein moteur et instruments). Examen visuel et contrôle d'étanchéité des réservoirs à air, des systèmes hydrauliques et de frein. Examen visuel des chaudières et installations de chauffage à vapeur. Contrôle des valves de sécurité et manomètres des installations hydrauliques et à air comprimé. Contrôles non destructifs des axes et des roues.

R2

– révision d'autres éléments basée sur l'expérience des véhicules. Visite intérieure des réservoirs selon DE 70.2. Visite intérieure des chaudières.

R3

– renouvellement partiel.

R4

– transformations et modernisations.

3.1 Service des dépôts-ateliers TPC

AL

– révision R1 de l'automotrice BDeh 4/4 302. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT) ;
– révision R1 de la voiture avec cabine de commande Bt 351. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT).

AOMC

– révision R1 de l'automotrice-double Beh 4/8 592. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT). Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée ;
– révision R1 de la voiture avec cabine de commande Bt 132 ;
– les automotrices Be 4/4 103 et 105 ont subi de nombreuses transformations pour permettre le montage du Chablais Scope. L'aménagement intérieur a notamment été complètement démonté et la carrosserie repeinte pour y accueillir la promotion de l'exposition ;
– construction d'un wagon gabarit pour la réalisation d'une course d'essai afin de contrôler qu'aucun problème lié à l'infrastructure ne surviendra lors de la mise en service des nouvelles rames GTW ;
– tenue de séances techniques avec Stadler et le MVR pour la construction des 7 rames GTW.

ASD

– révision R1 de l'automotrice BDe 4/4 402. Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée ;
– révision R1 de la voiture avec cabine de commande Arst 433. En complément, la carrosserie a été refaite avec la livrée spéciale de Derib. Quant à l'intérieur, il a été entièrement rénové avec la création de compartiments et d'une décoration récréative réalisée par Patricia et Frédéric Studer.
– révision R1 de la voiture voyageur Ars 421. En complément, la carrosserie a été refaite avec

la livrée spéciale de Derib. Quant à l'intérieur, il a été entièrement rénové avec la création de compartiments et d'une décoration récréative réalisée par Patricia et Frédéric Studer ;

- pose d'un système de contrôle de la marche des trains (arrêt automatique ZST90) dans l'automotrice BDe 4/4 1. La carrosserie a également été repeinte aux couleurs de 1940 dans le cadre du 100e anniversaire de l'ASD ;
- pose d'un système de contrôle de la marche des trains (arrêt automatique ZST90) dans l'automotrice BDe 4/4 2 ;

L'automotrice BDe 4/4 1 et la voiture voyageurs B2r 34 aux couleurs de 1940.

- la carrosserie de la voiture avec cabine de commande Bt 431 a été refaite aux nouvelles couleurs de la société ;
- la voiture voyageurs B2r 34 a été repeinte en gris aux couleurs de 1940 dans le cadre du 100e anniversaire de l'ASD.

BVB

- révision R1 de l'automotrice-double Beh 4/8 93. En complément, des nouveaux systèmes tachygraphes avec fonction sécuritaire pour la crémaillère ont été installés (nouvelles exigences OFT). Une réfection de la carrosserie aux nouvelles couleurs de la société a également été effectuée.

TPC

- usinage d'un grand nombre de pièces destinées à nos propres besoins (services des dépôts-ateliers et infrastructure) ainsi qu'à ceux d'entreprises ferroviaires extérieures dans la mesure où ces travaux n'interfèrent pas avec nos propres opérations ;
- tenue de séances techniques avec Stadler et le MVR pour la construction des trois futures locomotives de travaux du service infrastructure ;
- réparation des dégâts dus au vandalisme : plus de 400 heures.

3.2 Service infrastructure

3.2.1 Installations électriques

AL

- modernisation de l'éclairage extérieur à la gare du Feydey.

AOMC

- modernisation de l'éclairage de la gare de Troistorrents.

ASD

- modernisation de l'éclairage dans les gares d'Exergillod, Plambuit, Verschiez et Dépôt.

BVB

- pose d'un éclairage sur le quai de la halte du Golf.

TPC

- contrôle et remise en état des installations électriques (contrôle OIBT).

3.2.2 Voie, domaines et bâtiments

AL

- démontage de la halte de Rennaz ;
- transformation d'une partie du dépôt de l'AL pour y accueillir le service viSio ;
- modernisation de la halte de Fontanney.

AOMC

- réparation de la voie et du goudron au PN de St-Triphon Gare et de l'Industrie ;
- rafraîchissement de la peinture de la gare de Val-d'Illiez.

ASD

- coupe de bois sécuritaire entre Les Aviolats et les Diablerets à l'aide d'un hélicoptère au vu de la topographie des lieux ;
- remise en état de la voie aux Fontanelles, à la suite d'un glissement de terrain survenu début juin ;
- rafraîchissement de la peinture de la gare des Diablerets ;
- démontage de l'appartement situé dans le dépôt ASD ;
- agrandissement du parking du dépôt ASD.

BVB

- rénovation d'un appartement dans le bâtiment de l'ancienne gare de Villars ;
- coupe de bois sécuritaire entre Sublin et Fontannaz-Seulaz à l'aide d'un hélicoptère au vu de la topographie des lieux ;
- réalisation de nombreux travaux en interne pour la réfection et l'agrandissement du dépôt du Bévieux grâce aux différents corps de métiers existants aux TPC. En 2014, les collaborateurs du service technique ont plus précisément terminé l'aménagement des nouveaux magasins en effectuant :
  - la soudure des terres sur le chantier ;
  - la pose du chauffage et de l'isolation ;
  - la peinture complète du bâtiment ;
  - les travaux d'électricité.

Travaux au dépôt du Bévieux.

En outre, ils ont aussi participé à l'agrandissement du dépôt 1, en procédant à :

- la conception, la fabrication et la pose des pièces pour la fosse ;
- la peinture du sol ;
- la conception, la fabrication et la pose des passages de ligne de contact pour les portes.

Ces travaux se poursuivront en 2015.

4. Personnel

L'effectif EPT au 31 décembre 2014 se répartit comme suit :

Personnel	2014	2013
Administration	14	18
Service des gares	20	20
Service des trains	60	59
Service infrastructure	29.5	26
Entretien des véhicules	36.5	36
Service viSio	3	1
CEB	4	4
Service automobile	38	36
Service des lignes postales	26	24
Total TPC	**231**	**224**

Le taux de fidélité du personnel de l'entreprise est de 11 ans avec un âge moyen de 46 ans.

Décès

Cette année, nous avons eu la tristesse de perdre M. Yvan Catillaz, un collaborateur âgé de 55 ans. Il est décédé le 20 décembre et travaillait depuis plus de 13 ans comme menuisier.

Retraite

En 2014, quatre collaborateurs ont pris leur retraite :

- M. Philippe Chambovey
  mécanicien au dépôt En Châlex
  37 ans de service
- M. Jacques Dormond
  magasinier au dépôt En Châlex
  35 ans de service
- M. André Jungo
  conducteur de locomotive sur le BVB
  38 ans de service
- M. Félix Meyer
  conducteur d'autobus AOMC
  32 ans de service

Cours pour futurs retraités

La direction a décidé, début 2014, de proposer à nos futurs retraités des cours destinés à les préparer à cette transition. L'Association régionale de la Riviera pour la préparation à la retraite organise ces cours dispensés par des professionnels (notaire, conseiller financier ou encore médecin). Le vif succès de ces séances d'informations n'a pas permis d'accueillir tous les volontaires. Aux TPC, trois préretraités ont tout de même pu bénéficier de ces judicieux conseils.

Entretien annuel

En 2014, la direction a introduit, pour tout le personnel, un entretien annuel entre chef direct et collaborateur. Cet outil permet non seulement d'évaluer le travail et le potentiel du collaborateur, mais aussi sa satisfaction et ses besoins. L'exercice est positif puisque la grande majorité des employés correspond aux exigences du poste et a exprimé sa satisfaction de travailler aux TPC.

Transfert des chauffeurs CarPostal

Au 1er janvier 2014, vingt chauffeurs CarPostal ont rejoint les TPC. Ce transfert a harmonisé les conditions de travail en faisant bénéficier les conducteurs d'autobus de nos conventions collectives de travail cadre et d'entreprise. Ils sont aussi affiliés à la caisse de pensions Profelia à Lausanne.

Convention collective de travail

Après l'entrée en vigueur de la CCT cadre n° 3 au 1er janvier 2014, les délégations de la partie patronale et syndicale ont tenu plusieurs séances durant l'année pour négocier les modifications à apporter à la CCT d'entreprise n° 3. Les fonctions liées à la création de la télécommande ferroviaire (TC) à Aigle ont été ajoutées ainsi que quelques adaptations mineures. Ce nouveau texte entrera en vigueur au 1er janvier 2015 pour une durée de 4 ans.

IV Projets en cours

Amélioration de notre tête de ligne aux Diablerets

La société qui désirait construire une surface commerciale sur notre parcelle de la gare des Diablerets a revu ses priorités d'investissements. De ce fait, elle a abandonné le projet.

Travaux d'assainissement et d'agrandissement du dépôt du Bévieux

Les travaux d'agrandissement du dépôt 1 ont pris fin en décembre 2014 (pour le détail cf. III, 3., 3.2.2). L'exécution de ces travaux a eu lieu avec le concours des différents secteurs du service technique (infrastructure, dépôts).
La rénovation du dépôt du Bévieux est maintenant terminée (gros œuvre et installations ferroviaires). Finitions et aménagements intérieurs se dérouleront dès début 2015.

Agrandissement du dépôt En Châlex

Lors de la conception du dépôt AOMC En Châlex, le bureau Geilinger préconisait de réaliser un dépôt à 6 voies. Or, pour des questions budgétaires, le nombre de voies a été ramené de 6 à 4. Dans un premier temps, ce dépôt-atelier répondait parfaitement aux tâches à effectuer pour l'AOMC. Mais depuis le 1er janvier 2008, les activités des ateliers-dépôts de l'AL et de l'ASD ainsi que certaines tâches du BVB (Bévieux) ont été entièrement transférées à En Châlex.

A l'usage, ce regroupement démontre un espace de travail disponible trop exigu. Un agrandissement s'avère de ce fait indispensable.

Des réflexions visent à concentrer sur le site du dépôt En Châlex les activités d'entretien/maintenance de notre flotte de bus qui se déroulent actuellement dans notre dépôt-garage à Collombey.

Suite de l'assainissement des passages à niveau (PN)

En 2014, l'OFT a approuvé sept dossiers de PN : celui du Dépôt ASD, de la Route de la Forclaz et des Echenards sur l'ASD et de St-Triphon Gare, de la Moutonnerie, de Chemex (doubles installations) et de la Croix du Nant (doubles installations) sur l'AOMC. Les travaux de génie civil ont eu lieu ; seule la mise en service des installations de sécurité devra encore être réalisée courant 2015.

Le dossier d'exécution pour la sécurisation du PN des Marmettes (AOMC) a été rédigé et transmis à l'OFT en 2014. L'autorisation reçue début 2015 nous a permis d'entreprendre immédiatement les travaux routiers et ferroviaires qui se termineront au printemps 2015.

Les TPC ont travaillé de concert avec la Police du Chablais vaudois (EPOC) pour sécuriser le PN de l'Avenue de la gare de Bex donnant accès au chemin de la Pensée. Un changement de signalisation routière s'est imposé pour en restreindre l'accès. Dès la fin des procédures communales, l'EPOC posera de nouveaux panneaux de circulation. Le chemin de fer n'aura ainsi pas d'installations importantes à réaliser à cet endroit.

Passage à niveau de Chemex (aval).

Pour terminer l'assainissement de nos PN, il nous reste à rédiger et à chiffrer cinq dossiers de demande d'approbation des plans avant leur envoi à l'OFT en 2015. Il s'agit des PN de Charnay (AOMC), du Dépôt des bus TPC (AOMC), de Fontannaz-Seulaz (BVB), de la route Privée (BVB) et de Bois Gentil (BVB).

Le délai d'assainissement des PN dangereux à fin 2014 a provoqué une surcharge de travail auprès des entreprises de chemin de fer et des fournisseurs d'installations de sécurité. D'où les retards enregistrés dans l'obtention d'informations utiles à l'élaboration des dossiers.

Block de ligne ASD

Le dossier de demande d'approbation des plans a été adapté et modifié en fonction des remarques de l'expert. La réception en usine des installations a été effectuée le 8 mai 2014.

Les travaux de génie civil et de transformation des locaux techniques existants ont été terminés en 2014. Sept nouvelles cabines préfabriquées ont été installées le long de la ligne. Ces locaux serviront à accueillir les nouvelles armoires de commande des installations de sécurité.

L'arrivée à Aigle des installations et la mise en service des gares, les unes après les autres, est prévue dès le deuxième trimestre 2015.

Modernisation de la ligne de contact sur l'ASD

A la suite des travaux réalisés en 2013, la ligne de contact neuve a été montée dans le secteur Grand-Hôtel – Plambuit ainsi que dans celui des Planches – Les Aviolats.

Le chantier reprendra au printemps 2015 pour procéder aux derniers travaux annoncés dans la convention de prestations 2013-2016.

Projet d'agglomération

Notre entreprise, consciente du rôle essentiel d'une mobilité de qualité dans le Chablais, s'est mise à disposition de la région pour participer à cet ambitieux projet d'agglomération, lequel réunit six communes fortes de plus de 45 000 habitants.

Le Comité de pilotage de Chablais Agglo a déposé son dossier à fin décembre 2011. Après analyse, les organes de la Confédération n'ont pas retenu ce projet de 2e génération. Les collectivités publiques chablaisiennes concernées ont cependant décidé de poursuivre leur collaboration afin de soumettre à Berne une troisième mouture.

Les améliorations de la ligne de l'AOMC et sa sécurisation complète entre Collombey et Monthey font l'objet d'une demande particulière de financement au travers du crédit-cadre 2017-2020, indépendante du projet Chablais Agglo.

TPC 2020

Les séances techniques avec le fournisseur Stadler et le MVR se sont déroulées tout au long de l'année afin de définir et de concevoir, dans les moindres détails, les 7 futurs nouveaux GTW de l'AOMC.

La livraison de la première rame est prévue pour la fin du mois de février 2016.

V Projets réalisés

Passages à niveau (PN)

En 2014, nous avons procédé, sur l'ASD, à l'assainissement des PN du Grand-Hôtel et du Chemin de Verchiez. Quant au PN des Nicolets, celui-ci a été équipé d'une barrière manuelle à ouverture sur demande; les piétons peuvent ainsi le traverser librement.

Sur le BVB, le PN de l'Avenue de la gare à Bex a été fermé à la circulation; il demeure néanmoins accessible aux piétons.

Sur l'AOMC, nous avons supprimé, au droit du PN de Chavalet, le bosquet d'arbres et la butte qui masquaient la visibilité. Avec des conditions de visibilité notablement améliorées, ce passage à niveau équipé d'une croix de Saint André est considéré comme conforme.

Modernisation du block de ligne AOMC, partie plaine

Les travaux de mise à niveau des gares de croisement entre Aigle et Monthey ont pris fin au début de l'automne 2014. La modification des installations de Monthey-Ville, pour permettre le rapatriement des écrans de télécommande et de contrôle sur le site d'Aigle, s'est achevée dans les premières semaines de 2015. A l'issue de ce changement, nous avons planifié le transfert de la TC sur le site d'Aigle pour le 1er février 2015.

Voie ASD

Le service infrastructure a entièrement rénové le tronçon de voie entre les Aviolats et Les Diablerets.

Ouvrages d'art et protection de l'infrastructure ferroviaire

AL

– consolidation des deux derniers murs du lot adjugé en 2013 entre Rennaz et Leysin.

AOMC

– consolidation de trois murs sur la Commune de Troistorrents.

ASD

– purge de filets du km 5.05 au km 5.2 et du km 6.4 au km 6.55;
– enlèvement d'un arbre sec au km 9.8;
– pose de filets de protection pour l'infrastructure ferroviaire entre le Grand-Hôtel et Plambuit, soit du km 8.2 au km 8.5 et entre Les Planches et Les Aviolats, soit du km 14.85 au km 15.45.

VI Compte de résultat

Chemin de fer

Les produits du chemin de fer se sont élevés à CHF 10 162 150,19, montant auquel il faut ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 22 888 378,15, ainsi que l'ajustement de la provision pour abonnements vendus avec validité ultérieure de CHF 252 702,00. Ces chiffres produisent un total de recettes de CHF 33 303 230,34.

Les dépenses s'élèvent à CHF 33 223 391,50, somme à laquelle s'ajoute l'attribution aux pertes sur débiteurs de CHF 34 000,00. D'où un total de dépenses de CHF 33 257 391,50, faisant apparaître un excédent de produits de CHF 45 838,84, dont CHF 4 474.87 liés au secteur «trafic régional voyageurs» et CHF 41 363,97 liés au secteur «infrastructure».

Ces résultats sont comptabilisés dans les réserves idoines, soit celle prévue à l'art. 36 LTV pour le trafic régional voyageurs (TRV) et celle prévue à l'art. 67 LCdF pour le secteur lié à l'infrastructure.

Service automobile

Les recettes totales du service automobile atteignent CHF 4 646 930,95, montant auquel il faut ajouter l'indemnisation à titre de mandat de prestations de CHF 3 195 624,95, ainsi que l'ajustement de la provision pour abonnements vendus avec

validité ultérieure de CHF 23 489,00. D'où un total des recettes de CHF 7 866 044,90.

Les dépenses totales s'élèvent à CHF 7 776 944,22. L'excédent des produits de ce service de CHF 89 100,68 comprend un montant de CHF 64 885,61, soit le bénéfice du secteur «excursions» à disposition des actionnaires. Le solde de CHF 24 215,07 est transféré à la réserve prévue selon l'art. 36 LTV.

Services auxiliaires

Ces services comprenant nos prestations immobilières et celles d'entrepreneur postal laissent apparaître un bénéfice de CHF 107 845,14 à disposition des actionnaires.

VII Bilan

Le total du bilan au 31 décembre 2014 est de CHF 234 670 654.54.

VIII Propositions du Conseil d'administration

En conclusion, nous avons l'honneur, Mesdames et Messieurs les actionnaires de vous proposer :

1. de prendre acte du rapport des réviseurs des comptes pour l'exercice 2014 ;
2. d'approuver le rapport de gestion ainsi que les comptes annuels de l'exercice 2014 ;
3. d'approuver la répartition du bénéfice résultant du bilan comme suit :

Solde au 1er janvier	CHF	0.00
Résultat de l'exercice	CHF	172'730.75
Solde disponible	**CHF**	**172'730.75**

Répartition

– attribution à la réserve générale	CHF	8'600.00
– attributions aux réserves libres	CHF	164'130.75
– report à nouveau	CHF	0.00
	CHF	**172'730.75**

4. de donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion pour l'exercice 2014.

Nous tenons à conclure ce rapport en vous exprimant, Mesdames et Messieurs les actionnaires, notre reconnaissance pour la confiance que vous nous témoignez et en vous adressant nos remerciements pour l'intérêt que vous portez aux affaires de la société des Transports Publics du Chablais.

Au nom du Conseil d'administration

Le président : Frédéric Borloz

Le secrétaire : Claude Oreiller

Aigle, le 1er mai 2015

Rapport de l'organe de révision

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

Transports Publics du Chablais SA, Aigle

Lausanne, le 1er mai 2015

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Transports Publics du Chablais SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Alexandre Volet
Expert-réviseur agréé

Compte des immobilisations

Service ferroviaire	AL	ASD	AOMC	BVB	TOTAL
Financement par fonds propres					
– Citroën Berlingo 1.6 HDI			9’000.00		9’000.00
Désinvestissements					
– Mazda Tribute 2.3			-28’800.00		-28’800.00
Sous-total :	**0.00**	**0.00**	**-19’800.00**	**0.00**	**-19’800.00**
Financement selon crédits-cadres					
Conventions de prêt pour l’infrastructure					
– Rénovation d’ouvrages d’art	633’000.00		270’000.00		903’000.00
– Rénovation Gare du Sépey		1’703’000.00			1’703’000.00
– Rénovation de la ligne de contact		4’977’000.00			4’977’000.00
– Réfection de la voie		3’546’000.00			3’546’000.00
– Télécommande centralisée	175’000.00	175’000.00	175’000.00	175’000.00	700’000.00
– Rénovation Gare Verchiez		441’000.00			441’000.00
– PN Lombard			308’000.00		308’000.00
Désinvestissements					
– Réfection de la voie		-860’000.00			-860’000.00
Sous-total :	**808’000.00**	**9’982’000.00**	**753’000.00**	**175’000.00**	**11’718’000.00**
Total service ferroviaire	**808’000.00**	**9’982’000.00**	**733’200.00**	**175’000.00**	**11’698’200.00**

Service automobile	Petit train aiglon	MCC/TM/VCC*	Aigle-Ollon-Villars	Aigle-Villeneuve	Bus Aiglon	CEB	TOTAL
Financement par fonds propres							
– Mercedes-Benz Sprinter City 65			155’000.00				155’000.00
– Solaris Urbino 10			275’000.00				275’000.00
– Solaris Urbino 10			274’000.00				274’000.00
– Renaud Clio				2’300.00			2’300.00
– Setra S319				36’000.00			36’000.00
– Volvo 7700H					310’000.00		310’000.00
Désinvestissements							
– Volvo B6BLE		-25’000.00					-25’000.00
– Volvo B6BLE			-79’500.00				-79’500.00
– Volvo 7700					-286’650.00		-286’650.00
Total service automobile	**0.00**	**-25’000.00**	**624’500.00**	**38’300.00**	**23’350.00**	**0.00**	**661’150.00**
TOTAL GÉNÉRAL							**12’359’350.00**

* MCC : Monthey–Les Cerniers–Chenarlier

TM : Troistorrents–Morgins

VCC : Val d’Illiez–Les Crosets–Champoussin

Compte des objets inachevés

Service ferroviaire	AL		ASD		AOMC		BVB		TPC
Financement par fonds propres:									
Etat au début de l'exercice:							1'584'893.70		1'584'893.70
– Travaux d'assainissement du dépôt-atelier du Bévieux							1'432'964.41	3'017'858.11	1'432'964.41
– Automotrices adhérence/crémaillère GTW Abeh 2/6					23'590'022.80				23'590'022.80
à déduire: participation de tiers					-897'222.20				-897'222.20
à déduire: transfert au compte de résultats					-259.25				-259.25
à déduire: transfert au compte des immobilisations					-9'000.00	22'683'541.35			-9'000.00
Sous-total:		**0.00**		**0.00**		**22'683'541.35**		**3'017'858.11**	**25'701'399.46**
Financement selon art. 56 LCdF:									
Conventions de prêt pour l'infrastructure									
Etat au début de l'exercice:	131'241.56		6'230'431.41		1'575'670.23		722'913.50		8'660'256.70
à ajouter: dépenses diverses de l'exercice	942'575.20		13'715'777.15		3'247'626.26		2'611'660.60		20'517'639.21
à déduire: participation de tiers	-1'930.20		-121'424.05		-85'185.20				-208'539.45
à déduire: transfert au compte de résultats			-9'320.80				-271.55		-9'592.35
à déduire: transfert au compte des immobilisations	-808'000.00	263'886.56	-10'842'000.00	8'973'463.71	-753'000.00	3'985'111.29	-175'000.00	3'159'302.55	-12'578'000.00
Sous total:		**263'886.56**		**8'973'463.71**		**3'985'111.29**		**3'159'302.55**	**16'381'764.11**
Total service ferroviaire		**263'886.56**		**8'973'463.71**		**26'668'652.64**		**6'177'160.66**	**42'083'163.57**

Service automobile	MCC/TM/VCC	AOV	TPC
Financement par fonds propres:			
Etat au début de l'exercice:			0.00
à ajouter: dépenses diverses de l'exercice			0.00
à déduire: transfert au compte de résultats			0.00
Total service automobile			**0.00**
TOTAL GÉNÉRAL	**0.00**	**0.00**	**42'083'163.57**

La rame du Chablais Scope lors de son départ pour le stand du Chablais à la Foire du Valais.

Compte de résultat

	2014				2013
	Lignes concédées				
	Service chemin de fer	Service automobile	Services auxiliaires	Total	
Transports des voyageurs	8’062’713.99	3’040’439.28	11’604.75	11’114’758.02	11’939’540.20
Transports des marchandises	39’163.75	23.15		39’186.90	23’623.25
Produits de transports	**8’101’877.74**	**3’040’462.43**	**11’604.75**	**11’153’944.92**	**11’963’163.45**
Prestations de services à des tiers	280’730.30	93’200.60	4’257’667.51	4’631’598.41	4’063’895.90
Fermages et loyers	461’671.35	0.00	185’542.05	647’213.40	655’422.20
Prestations pour des tiers	0.00	1’393’711.84	1’478’053.38	2’871’765.22	2’645’356.80
Produit des participations et du fonds de roulement	131’449.95	0.00	0.00	131’449.95	107’015.39
Autres produits	1’186’420.85	119’556.08	363’128.85	1’669’105.78	1’372’446.46
Produits accessoires	**2’060’272.45**	**1’606’468.52**	**6’284’391.79**	**9’951’132.76**	**8’844’136.75**
Prestations globales	**10’162’150.19**	**4’646’930.95**	**6’295’996.54**	**21’105’077.68**	**20’807’300.20**
Mandats des pouvoirs publics selon article 49 LCdF	22’888’378.15	2’845’501.05		25’733’879.20	25’309’242.65
Mandats des pouvoirs publics trafic d’agglomération		350’123.90		350’123.90	377’143.00
Total des produits	**33’050’528.34**	**7’842’555.90**	**6’295’996.54**	**47’189’080.78**	**46’493’685.85**
Traitements, salaires et charges sociales	-16’394’685.49	-3’376’582.24	-3’048’316.51	-22’819’584.24	-21’720’115.16
Charges pour le personnel	**-16’394’685.49**	**-3’376’582.24**	**-3’048’316.51**	**-22’819’584.24**	**-21’720’115.16**
Dépenses générales	-2’086’266.24	-298’431.42	-37’496.19	-2’422’193.85	-2’489’899.32
Impôt sur le bénéfice		-54’028.30	-89’799.47	-143’827.77	-29’102.20
Publicité	-811’357.37	-5’080.00	0.00	-816’437.37	-201’801.62
Assurances et dédommagement	-361’399.58	-116’124.55	-42’338.27	-519’862.40	-510’701.50
Prestations de services par des tiers	-1’025’904.85	-782’699.60	-136’376.40	-1’944’980.85	-1’719’560.72
Fermages et loyers	-679’348.00	-853’440.45	-266’964.15	-1’799’752.60	-1’608’056.76
Energie et matières de consommation	-1’746’809.04	-418’950.25	-523’226.65	-2’688’985.94	-2’832’374.39
Matériel, prestations de tiers pour l’entretien	-2’140’825.01	-694’148.85	-1’093’701.03	-3’928’674.89	-4’403’350.51
Frais de capitaux	-141’584.92	-89’296.70	-114’614.26	-345’495.88	-354’599.67
Autres charges	**-8’993’495.01**	**-3’312’200.12**	**-2’304’516.42**	**-14’610’211.55**	**-14’149’446.69**

	2014				2013
	Lignes concédées				
	Service chemin de fer	Service automobile	Services auxiliaires	Total	
Charges d'exploitation avant amortissement	**-25'388'180.50**	**-6'688'782.36**	**-5'352'832.93**	**-37'429'795.79**	**-35'869'561.85**
Résultat d'exploitation avant amortissement	**7'662'347.84**	**1'153'773.54**	**943'163.61**	**9'759'284.99**	**10'624'124.00**
Amortissements et dépréciation trafic régional voyageurs	-3'076'327.00	-1'088'161.86	-630'438.47	-4'794'927.33	-4'518'914.57
Amortissements et dépréciation infrastructure	-4'758'884.00			-4'758'884.00	-4'344'458.00
Résultat d'exploitation avant attribution aux réserves	**-172'863.16**	**65'611.68**	**312'725.14**	**205'473.66**	**1'760'751.43**
Attributions à la réserve selon art. 36 LTV	-4'474.87	-24'215.07		-28'689.94	-1'143'418.78
Attributions à la réserve selon art. 67 LCdF	-41'363.97			-41'363.97	-287'842.77
Attribution aux réserves libres					
Résultat de l'exercice - bénéfices (+) / pertes (-)	**-218'702.00**	**41'396.61**	**312'725.14**	**135'419.75**	**329'489.88**
Ajustement de la provision « abonnements vendus avec validité ultérieure »	252'702.00	23'489.00	-204'880.00	71'311.00	-419'495.00
Charges extraordinaires	**252'702.00**	**23'489.00**	**-204'880.00**	**71'311.00**	**-419'495.00**
Ligne ASD, PH par obligations 1914 : transfert subvention à fonds perdu					387'500.00
-Attributions/+Dissolutions « ducroire »	-34'000.00			-34'000.00	-43'200.00
Dissolution de la réserve art. 36 LTV					
Dissolution de la réserve art. 67 LCdF					
Dissolution des réserves libres					
Produits extraordinaires	**-34'000.00**	**0.00**	**0.00**	**-34'000.00**	**344'300.00**
Résultat de l'exercice - bénéfices (+) / pertes (-)	**0.00**	**64'885.61**	**107'845.14**	**172'730.75**	**254'294.88**

Compte de bilan

Actif	2014	2013
Disponible		
secteur trafic régional voyageurs	43’639’196.93	22’958’004.99
secteur infrastructure	1’358’472.95	9’174’616.00
Réalisable à court terme	4’566’155.68	2’561’541.10
Provision pour créances douteuses	-153’600.00	-119’600.00
Valeur d’exploitation	127’575.00	141’750.00
Comptes de régularisation actifs	539’337.37	582’032.70
Total actifs circulants	**50’077’137.93**	**35’298’344.79**
Constructions en cours		
secteur trafic régional voyageurs	25’701’399.46	1’584’893.70
secteur infrastructure	16’381’764.11	8’660’256.70
Immobilisations financières	100’000.00	100’000.00
Immobilisations corporelles*	142’410’353.04	137’758’974.32
Total actifs immobilisés	**184’593’516.61**	**148’104’124.72**
Total actif	**234’670’654.54**	**183’402’469.51**
*immobilisations trafic régional voyageurs	124’459’479.73	123’966’271.08
immobilisations infrastructure	180’789’333.55	169’071’333.55
autres immobilisations	3’168’615.70	3’168’615.70
trafic régional voyageurs fonds d’amortissement	-99’354’405.27	-95’734’077.34
infrastructure fonds d’amortissement	-65’530’299.00	-61’631’415.00
autres immobilisations fonds d’amortissement	-1’122’371.67	-1’081’753.67

Passif	2014	2013
Dettes à court terme	4’734’769.83	3’609’186.68
Dettes à court terme envers les Forces Motrices de l’Avançon	98’478.30	103’796.83
Forces Motrices de l’Avançon c/c	957’015.85	456’383.55
Comptes de régularisation passifs	1’183’664.01	906’116.46
Total engagements à court terme	**6’973’927.99**	**5’075’483.52**
Dettes financières	54’832’486.20	8’994’276.48
Provisions	6’833’254.86	7’126’390.66
Total engagements à long terme	**61’665’741.06**	**16’120’667.14**
Contribution d’investissement des pouvoirs publics	**157’414’479.00**	**153’832’597.00**
Capital-actions	8’750’000.00	8’750’000.00
Réserve générale	73’200.00	60’482.30
Réserve pour actions propres	35’940.00	35’940.00
Réserve de stabilisation selon l’art. 36 LTV	-2’039’140.62	-2’067’830.54
Réserve de stabilisation selon l’art. 67 LCdF	-314’939.72	-356’303.69
Autres réserves	1’938’716.08	1’697’138.90
Bénéfices (+) / Pertes (-) au bilan	172’730.75	254’294.88
Total fonds propres	**8’616’506.49**	**8’373’721.85**
Total passif	**234’670’654.54**	**183’402’469.51**
Total des suramortissements	6’616’730.00	6’616’730.00

Tableau de financement

	2014	2013
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		
Bénéfice net d'exploitation attribuable aux actionnaires	172'730.75	254'294.88
Dotation aux autres réserves		
Dotation à la provision « ducroire »	34'000.00	43'200.00
Dotation aux autres provisions		343'914.30
Transfert du résultat d'exploitation à la réserve art. 67 LCdF	41'363.97	287'842.77
Transfert du résultat d'exploitation à la réserve art. 36 LTV	28'689.92	1'143'418.78
Dissolution autres réserves		
Dissolution de la provision « ducroire »		
Dissolution autres provisions	-293'135.80	
Amortissements	9'539'636.33	8'847'622.57
Reprise d'amortissements	1'979'806.40	-1'763'791.45
Désinvestissements	-1'979'806.40	1'763'791.45
Résultat aliénation d'investissements		
Résultat financier	303'290.88	354'599.67
Capacité d'autofinancement	**9'826'576.05**	**11'274'892.97**
Variation du réalisable à court terme	-2'004'614.58	-902'333.64
Variation des valeurs d'exploitation	14'175.00	15'750.00
Variation des comptes de régularisation des actifs	42'695.33	-118'066.65
Variation des dettes à court terme	1'620'896.92	-657'583.28
Variation des comptes de régularisation des passifs	277'547.55	794'042.25
Flux de trésorerie d'exploitation	**9'777'276.27**	**10'406'701.65**

	2014	2013
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		
Investissement	-47'134'789.87	-16'826'888.61
Prêt à la société « Restaurant du Col-de-Bretaye SA »		-100'000.00
Résultat aliénation d'investissement		
Flux de trésorerie d'investissement	**-47'134'789.87**	**-16'926'888.61**
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		
Financement immobilisation par des tiers	1'105'761.65	1'364'010.45
Variation des contributions d'investissements	3'581'882.00	3'801'283.00
Variation des dettes financières	45'838'209.72	-453'187.57
Résultat financier	-303'290.88	-354'599.67
Flux de trésorerie de financement	**50'222'562.49**	**4'357'506.21**
Flux net de trésorerie	**12'865'048.89**	**-2'162'680.75**
Vérification		
Trésorerie au 01.01.2014	32'132'620.99	34'295'301.74
Trésorerie au 31.12.2014	44'997'669.88	32'132'620.99
Flux net de trésorerie	**12'865'048.89**	**-2'162'680.75**

Annexe aux comptes de l'exercice 2014

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité des dispositions du code des obligations (CO) ainsi que de la Loi sur les Chemins de Fer (LCdF) et de l'ordonnance du DETEC concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (ORCO).

Aucune norme particulière n'est appliquée pour l'établissement des comptes.

Principes d'évaluation

L'établissement des comptes se fonde sur le principe de la continuation de l'exploitation. Les actifs sont évalués au plus à leur valeur d'acquisition ou à leur coût de revient, déduction faite des amortissements nécessaires. Les passifs comprennent toutes les positions nécessaires. Tous les risques de pertes et les diminutions de valeur sont pris en compte par des corrections de valeur ou des amortissements adéquats.

Immobilisations

Les nouveaux objets sont entrés en comptabilité à leur prix de revient, en général au 1er janvier de l'année en cours, exception faite des véhicules voyageurs enregistrés à la date de leur mise en exploitation. Les amortissements sont calculés linéairement et sont fondés sur une durée d'utilisation prévisible.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations non encore en service à la fin de l'année figurent dans le compte «Objets inachevés».

Les contributions à fonds perdu pour les objets ou parties d'objets pouvant être portés à l'actif sont comptabilisées dans le compte des amortissements; elles ne doivent pas influer sur le résultat. Ces objets ou parties d'objets doivent figurer séparément dans le compte des immobilisations et dans celui des amortissements.

Amortissements

Le compte d'amortissements dans le bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés sur la base des coûts de construction et d'acquisition ainsi qu'en fonction de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans la fourchette imposée dans l'ordonnance du DETEC, soit des amortissements linéaires susceptibles de varier de cas en cas.

En général, les durées d'amortissements sont les suivantes:

Bâtiments	66 ans
Superstructures	33 ans
Équipements et installations	20 ans
Sous-stations	40 ans
Sécurité et télécommunications	25 ans
Automotrices	33 ans
Autobus	10 à 14 ans
Véhicules de service	10 ans
Objets mobiliers	10 à 20 ans

Dissolution de réserves latentes

CHF 0 (2014) contre CHF 888 000 (2013).

Créances

Les créances envers les clients sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette anticipée.

Stocks

Les stocks sont calculés sur la valeur d'inventaire ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse.

Les pièces de réserve (pièces d'une certaine importance et/ou permettant, par échange standard, une remise en état rapide d'un véhicule ou d'une installation) font l'objet d'un amortissement de 10% par année.

Conversion des monnaies étrangères (change dans les gares)

Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment même de leur exécution. À la clôture

de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

Indications sur la réalisation d'une évaluation du risque

Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité.

L'évaluation des risques constitue donc une composante de la gestion globale de l'entreprise. Elle doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction.

Le Conseil d'administration des TPC a effectué une analyse des risques. Celle-ci traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

Approbation des comptes par l'Office fédéral des transports (OFT)

Dans son courrier du 4 mai 2015, l'OFT a approuvé les comptes 2014.

Valeurs d'assurances incendie	2014	2013
Immobilière		
– Vaud (indice 125/120)	55'781'595	53'638'346
– Valais (indice 1066.1/1067.4)	6'440'230	6'440'230
Mobilière	215'880'217	215'500'217
Valeurs d'assurances responsabilité civile		
Chemins de fer et infrastructures ferroviaires		
– Assurance de base (par événement assuré)	5'000'000	5'000'000
– Assurance complémentaire (en excédent de CHF 5'000'000.00). Garantie disponible deux fois par année d'assurance	15'000'000	15'000'000
Autobus		
– Assurance de base (par événement assuré)	5'000'000	5'000'000
– Assurance complémentaire 1 (en excédent de CHF 5'000'000.00 par événement assuré)	15'000'000	15'000'000
– Assurance complémentaire 2 (en excédent de CHF 20'000'000.00). Garantie disponible deux fois par année d'assurance	80'000'000	80'000'000
Actions propres		
Propres actions détenues au 1er janvier	3'594	3'594
Achat durant l'exercice		
Vente durant l'exercice		
Propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594

Détermination du bénéfice disponible et proposition de répartition

en CHF	**31 décembre 2014**	**31 décembre 2013**
Solde au 1er janvier	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	172'730.75	254'294.88
Solde disponible	**172'730.75**	**254'294.88**
que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :		
– attribution à la réserve générale	8'600.00	12'717.70
– attribution aux réserves libres	164'130.75	241'577.18
– report à nouveau	0.00	0.00
Montant conforme	**172'730.75**	**254'294.88**

Prestations de trafic et produits de transport 2014

Chemin de fer AL	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	94’511	31	541’520	24	637’628	40	7	118
Voyageurs avec une CMC *	16’680	4	94’548	4	68’283	4	4	72
Voyageurs en groupes	15’115	4	90’200	4	63’456	4	4	70
Voyageurs abonnés	225’037	47	1’194’221	52	358’217	22	2	30
Trafic forfaitaire	58’897	14	358’103	16	377’499	23	6	105
Abonnements ½ prix					105’575	7		
	410’240	**100**	**2’278’592**	**100**	**1’610’658**	**100**	**4**	**71**
Commissions					-11’795			
Bagages					6’026			
TVA					-117’075			
Total	**410’240**		**2’278’592**		**1’487’814**		**4**	**65**

* CMC : carte multicourse

40 % individuels
23 % forfaitaire (AG/CJ)
22 % abonnés
7 % abonnements ½ prix
4 % CMC
4 % groupes

Chemin de fer AOMC	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	237’247	24	2’366’832	30	1’001’509	40	4	42
Voyageurs avec une CMC*	68’210	7	526’988	7	162’111	6	2	31
Voyageurs en groupes	12’975	1	163’034	2	35’138	1	3	22
Voyageurs abonnés	448’314	46	2’729’113	35	411’171	16	1	15
Trafic forfaitaire	201’812	22	2’079’067	26	711’406	30	4	34
Abonnements ½ prix					174’564	7		
	968’558	**100**	**7’865’034**	**100**	**2’495’899**	**100**	**3**	**32**
Commissions					19’438			
Bagages					1’558			
TVA					-184’990			
Total	**968’558**		**7’865’034**		**2’331’905**		**2**	**30**

* CMC : carte multicourse

40 % individuels
30 % forfaitaire (AG/CJ)
16 % abonnés
7 % abonnements ½ prix
6 % CMC
1 % groupes

Prestations de trafic et produits de transport 2014 (suite)

Chemin de fer ASD	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	54'371	24	988'271	31	349'312	38	6	35
Voyageurs avec une CMC *	7'620	3	108'306	3	26'735	2	4	25
Voyageurs en groupes	24'034	11	205'391	6	57'728	6	2	28
Voyageurs abonnés	80'210	36	849'826	27	91'191	10	1	11
Trafic forfaitaire	57'125	26	1'009'709	33	340'070	37	6	34
Abonnements ½ prix					66'121	7		
	223'360	**100**	**3'161'503**	**100**	**931'157**	**100**	**4**	**29**
Commissions					-29'914			
Bagages					504			
TVA					-66'508			
Total	**223'360**		**3'161'503**		**835'239**		**4**	**26**

* CMC : carte multicourse

38 % individuels
37 % forfaitaire (AG/CJ)
10 % abonnés
7 % abonnements ½ prix
6 % groupes
2 % CMC

Chemin de fer BVB	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	788'728	80	2'762'580	80	2'967'376	85	4	107
Voyageurs avec une CMC *	25'398	3	128'466	4	97'495	3	4	76
Voyageurs en groupes	17'052	2	96'396	3	57'657	2	3	60
Voyageurs abonnés	85'438	9	316'655	8	80'531	2	1	25
Trafic forfaitaire	56'310	6	158'949	5	175'266	5	3	110
Abonnements ½ prix					103'737	3		
	972'926	**100**	**3'463'046**	**100**	**3'482'062**	**100**	**4**	**101**
Commissions					193'442			
Bagages					1'858			
TVA					-269'606			
Total	**972'926**		**3'463'046**		**3'407'756**		**4**	**98**

* CMC : carte multicourse

85 % individuels
5 % forfaitaire (AG/CJ)
3 % abonnés
3 % abonnements ½ prix
2 % CMC
2 % groupes

Service automobile BVB	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	80’364	35	919’844	36	409’048	53	5	44
Voyageurs avec une CMC *	8’952	4	97’254	4	25’604	3	3	26
Voyageurs en groupes	2’859	1	40’967	2	8’174	1	3	20
Voyageurs abonnés	31’841	14	423’557	17	59’371	8	2	14
Trafic forfaitaire	105’202	46	1’072’063	41	225’434	29	2	21
Abonnements ½ prix					47’836	6		
	229’218	**100**	**2’553’685**	**100**	**775’467**	**100**	**3**	**30**
Commissions					-52’549			
TVA					-53’362			
Total	**229’218**		**2’553’685**		**669’556**		**3**	**26**

* CMC : carte multicourse

53 % individuels
29 % forfaitaire
8 % abonnés
6 % abonnements ½ prix
3 % CMC
1 % groupes

Service automobile Aigle-Villeneuve	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	51’051	33	265’733	25	123’997	46	2	47
Voyageurs avec une CMC *	5’242	3	30’156	3	17’536	7	3	58
Voyageurs en groupes	1’320	1	11’495	1	1’485	1	1	13
Voyageurs abonnés	82’890	54	645’644	61	73’077	27	1	11
Trafic forfaitaire	13’980	9	102’521	10	31’263	11	2	30
Abonnements ½ prix					21’857	8		
	154’483	**100**	**1’055’549**	**100**	**269’215**	**100**	**2**	**26**
Commissions					-18’648			
TVA					-18’560			
Total	**154’483**		**1’055’549**		**232’007**		**2**	**22**

* CMC : carte multicourse

46 % individuels
27 % abonnés
11 % forfaitaire
8 % abonnements ½ prix
7 % CMC
1 % groupes

Prestations de trafic et produits de transport 2014 (suite)

Service automobile AOMC	Nombre de voyageurs	%	Voyageurs-km	%	Produits CHF	%	Produits par personne CHF	Produits par voy.-km ct.
Transport de personnes								
Voyageurs individuels	15'160	2	146'632	3	64'691	6	4	44
Voyageurs avec une CMC *	4'422	1	33'402	1	10'360	1	2	31
Voyageurs en groupes	4'130	1	48'188	1	10'470	1	3	22
Voyageurs abonnés	684'009	93	3'857'760	91	986'723	88	1	26
Trafic forfaitaire	20'269	3	173'733	4	36'797	3	2	21
Abonnements ½ prix					12'836	1		
	727'990	**100**	**4'259'715**	**100**	**1'121'877**	**100**	**2**	**26**
Commissions					-20'235			
Bagages					24			
TVA					-81'599			
Total	**727'990**		**4'259'715**		**1'020'067**		**1**	**24**

* CMC : carte multicourse

88 % abonnés
6 % individuels
3 % forfaitaire
1% CMC
1% abonnements ½ prix
1% groupes

Données statistiques chronologiques

	Parcours				Trafic voyageurs et marchandises		
	Année	Effectif du personnel*	Trains-km	Essieux-km	Nombre de voyageurs	Voyageurs-km	Bagages**
AL	2011	29	88'528	708'224	469'708	2'596'205	48
	2012	28	88'942	711'536	428'247	2'383'166	43
	2013	29	88'716	709'728	461'848	2'606'565	44
	2014	30	88'928	711'424	410'240	2'278'592	47
AOMC	2011	45	391'903	3'135'224	826'192	6'816'044	12
	2012	46	398'247	3'185'978	882'861	7'121'489	17
	2013	49	397'798	3'182'384	968'422	7'994'265	13
	2014	49	400'841	3'206'728	968'558	7'865'034	10
ASD	2011	25	256'769[1]	2'054'152	230'402	3'505'198	3
	2012	24	257'521[2]	2'060'170	222'402	3'375'063	4
	2013	26	256'695[3]	2'053'560	261'652	4'075'454	4
	2014	25	257'516[4]	2'060'128	223'360	3'161'503	4
BVB	2011	55	188'083	1'504'664	909'570	3'585'436	16
	2012	55	188'160	1'505'445	1'030'129	3'920'524	18
	2013	55	187'439	1'499'512	1'039'192	3'899'023	16
	2014	56	186'077[5]	1'488'616	972'926	3'463'046	14

Notes :

[1] Fermeture du tronçon entre Exergillod et Le Sépey du 30 mars au 10 avril 2011 et de celui entre Aigle et Le Sépey du 11 avril au 30 juillet 2011

[2] Fermeture de la ligne entre Aigle et Les Diablerets du 16 avril au 10 août 2012 pour travaux de voie et de ligne de contact.

[3] Divers tronçons de la ligne ont été fermés pendant 183 jours au printemps et à l'automne 2013.

[4] Fermeture de la ligne entre Aigle et Les Diablerets du 17 mars au 26 juin 2014 pour des travaux de voie et ligne de contact.

[5] Fermeture de la ligne entre Gryon et Villars du 13 au 17 octobre 2014 pour des travaux de voies.

Les kilomètres bus sont inclus dans ces données statistiques.

* (non compris le personnel du service automobile, de CarPostal, du CEB et de viSio)

** (en tonnes)

Compte d'exploitation

		Produits d'exploitation			Charges d'exploitation								
	Année	Produits de transp.	Produits accessoires	Total des produits	Frais de personnel	Frais de choses	Amort. ordin.	Total des charges	Excédent	Mandats de prest.	Charges extraord.	Produits extraord.	Résultat
AL	2011	1'630'836	235'481	1'866'317	3'086'917	1'433'630	1'006'642	5'527'189	-3'660'872	3'936'173			275'301
	2012	1'535'064	233'611	1'768'675	3'082'693	1'397'546	973'705	5'453'944	-3'685'269	4'047'751	321'124		41'358
	2013	1'816'299	255'334	2'071'633	2'848'487	1'506'729	1'003'392	5'358'608	-3'286'975	3'839'463	136'120		416'368
	2014	1'487'814	243'156	1'730'970	3'469'194	1'251'453	1'038'101	5'758'748	-4'027'777	3'858'251		185'298	15'772
AOMC	2011	2'009'470	401'157	2'410'627	4'426'733	2'698'111	3'040'281	10'165'125	-7'754'498	7'769'379			14'881
	2012	1'988'411	347'000	2'335'411	4'424'679	2'271'048	3'012'078	9'707'805	-7'372'394	7'851'934	471'127		8'412
	2013	2'343'520	452'738	2'796'258	4'817'380	2'582'212	3'021'688	10'421'280	-7'625'022	8'063'853	172'019		266'812
	2014	2'331'905	350'626	2'682'531	5'367'763	2'570'231	3'062'757	11'000'751	-8'318'220	8'298'603		28'792	9'175
ASD	2011	912'612	3'525'140	4'437'752	2'307'136	5'645'554	1'192'581	9'145'271	-4'707'519	4'405'578			-301'941
	2012	856'648	155'676	1'012'324	1'847'528	2'016'755	1'465'690	5'329'973	-4'317'649	4'404'840	77'903		9'289
	2013	1'059'960	546'104	1'606'064	2'410'383	1'918'047	1'706'783	6'035'213	-4'429'149	4'374'148		334'235	279'234
	2014	837'999	929'934	1'767'933	1'778'629	2'520'902	2'009'524	6'309'055	-4'541'122	4'467'137		70'679	-3'306
BVB	2011	3'287'025	878'279	4'165'304	5'796'728	3'240'619	1'817'474	10'854'821	-6'689'518	6'737'480			47'962
	2012	3'556'185	497'766	4'053'951	6'264'679	2'612'409	1'739'195	10'616'283	-6'562'332	6'474'710		182'480	94'859
	2013	3'649'903	410'072	4'059'975	5'514'255	2'522'526	1'730'821	9'767'602	-5'707'627	6'176'078	8'204		460'247
	2014	3'444'160	536'557	3'980'717	5'779'100	2'650'909	1'724'829	10'154'838	-6'174'122	6'264'387	66'067		24'198

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2014

Type de véhicule	Série	Ancien numéro	Nouveau numéro	Mise en service/date d'entrée aux TPC	Remarques
Chemin de fer AL					
Locomotive	He 2/2	12	Vhc historique	1915	
Tracteur	Te 2/2	101	1101	1949	
Automotrices	Arseh 2/4	201	201	1946	
	BDeh 2/4	202	202	1946	
	BDeh 2/4	203	203	1946	
	BDeh 4/4	301	301	1966	Aigle
	BDeh 4/4	302	302	1966	Leysin
	BDeh 4/4	303	311	1987	Yvorne
	BDeh 4/4	304	312	1987	Ollon
	BDeh 4/4	305	313	1993	La Berneuse
Voitures avec cabine	Bt	351	351	1966	
de commande	Bt	352	352	1966	
	Bt	353	361	1987	
	Bt	354	362	1987	
	Bt	355	363	1993	
Wagons	GK	83	803	1908	
marchandises	Kkm	121	821	1913	
Wagons de service	X2	1	901	1945	
	X2	72	906	1901	
	X2	3	903	1903	
	X2	5	905	1986	
	Xkmu	311	911	1898	
	Xrotm	320	920	1971	
Chemin de fer AOMC					
Automotrices	BDeh 4/4	1	501	1987	Vaud
	BDeh 4/4	2	502	1987	Valais
	BDeh 4/4	3	503	1992	Europe
	BDeh 4/4	11	511	1954	Champéry
	XDeh 4/4	12	512	1954	Val-d'Illiez
	BDeh 4/4	13	513	1954	Monthey
	BDeh 4/4	14	514	1954	Troistorrents
	Be 4/4	101	101	1966/1985	Yvorne
	Be 4/4	102	102	1966/1985	Chablais
	Be 4/4	103	103	1966/1985	Collombey-Muraz
	Be 4/4	105	105	1966/1985	Aigle
Automotrices-doubles	Beh 4/8		591	2001	
	Beh 4/8		592	2001	Portes-du-Soleil

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2014 (suite)

Type de véhicule	Série	Ancien numéro	Nouveau numéro	Mise en service/date d'entrée aux TPC	Remarques
Voitures avec cabine de commande	Bt	31	531	1987	
	Bt	32	532	1987	
	Bt	132	132	1966/1985	
	Bt	134	134	1966/1985	
Wagons marchandises	Gk-v	661	661	1908	
	Gk-v	662	662	1908	
	Gk-v	663	663	1908	
	K	64	64	1908	
	K	65	65	1910	
	Kkm	L71	671	1920	
	Kkm	L72	672	1920	
	Kkmp	M82	682	1913	
Wagons de service	X2	42	42	1908	
	X2	M83	955	1909	
	X2	M84	956	1909	
	X2	81	81	1913	
	X2	M86	954	1910	
	X2	M85	957	1913	

Type de véhicule	Série	Ancien numéro	Nouveau numéro	Mise en service/date d'entrée aux TPC	Remarques
Chemin de fer ASD					
Automotrices	BDe 4/4	1	Vhc historique	1913	peint. grise 40
	BDe 4/4	2	Vhc historique	1913	
	BDe 4/4	401	401	1987	Ormont-Dessus
	BDe 4/4	402	402	1987	Ormont-Dessous
	BDe 4/4	403	403	1987	Ollon
	BDe 4/4	404	404	1987	Aigle
Voitures voyageurs	B2	35	Vhc historique	1913	
	B2r	34	Vhc historique	1913	peint. grise 40
	Ars	421	421	1966/1987	peinture Derib
	By	884-3	884-3	1950/1994	
Voitures avec cabine de commande	Bt	431	431	1966/1987	
	Bt	432	432	1966/1987	
	Arst	433	433	1966/1987	peinture Derib
	Bt	434	434	1966/2000	
Wagons marchandises	K	41	41	1913	
	K	42	42	1913	
	K	43	43	1913	démol. 2014
	K	44	44	1913	

Type de véhicule	Série	Ancien numéro	Nouveau numéro	Mise en service/date d'entrée aux TPC	Remarques
	K	45	45	1913	démol. 2014
Wagon de service	M	181	181	1973	démol. 2014
Chasse-neige	Xrotm	M 74	933	1913	
	M	163	163	1913	
Wagon basculant	Fau		812	1995/2007	
Wagon container	Lb	ex CJ 352	852	1949/2007	
	Lb	ex CJ 353	853	1949/2007	

Chemin de fer BVB					
Locomotives	HGe 4/4	31	31	1953	Lavey
	HGe 4/4	32	32	1964	Villars
Automotrices	Be 2/2	9	vhc historique 9	1915	
	Be 2/3	15	15	1948	
	Be 2/3	16	16	1948	
	BDeh 2/4	22	22	1940	
	BDeh 2/4	24	24	1941	
	BDeh 2/4	25	25	1944	
	Xeh 2/4	26	26	1945	
	BDeh 4/4	81	81	1976	Gryon
	BDeh 4/4	82	82	1977	Ollon

Type de véhicule	Série	Ancien numéro	Nouveau numéro	Mise en service/date d'entrée aux TPC	Remarques
	BDeh 4/4	83	83	1987	Bex
Automotrices-doubles	Beh 4/8		91	2000	Bretaye
	Beh 4/8		92	2001	Barboleuse
	Beh 4/8		93	2001	Tüttlingen
Voitures voyageurs	B	51	51	1953/1996	
	Bs	52	52	1953	
	B	54	62	1977	
	By	881-9	881-9	1994	
	B	ex CEV 223	66	1984/2010	
Voitures avec cabine	Bst	61	53	1964/1997	
de commande	Bt	62	54	1964/1999	
	Bt	63	63	1976	
	Bt	64	64	1977	
	Bt	65	65	1987	
	Bt	53	61	1976/2000	
Wagons	OM	121	721	1944	
marchandises	OM	122	722	1944	
	OM	123	723	1946	
	OM	124	724	1946	
	OM	125	725	1964	
	OM	126	726	1974	
	OM	127	727	1976	

Etat du matériel roulant au 31 décembre 2014 (suite)

Type de véhicule	Série	Ancien numéro	Nouveau numéro	Mise en service/date d'entrée aux TPC	Remarques
	OM	741	728	1983	
	Gk	205	705	1913	
	Gk	206	706	1910	
	Kkm	216	716	1910	
	Kkm	217	717	1910	
	Kkm	218	718	1910	
	Kkm	219	719	1910	
	Xcmp	251	751	1913	
	Xcmp	252	752	1913	
	Sb (lab)	ex Brünig 7511	781	1953/2008	
	Sb (lab)	ex Brünig 7513	782	1953/2008	
Wagons de service	X2	312	912	1954	
	X2	316	916	1979	
	Xak		917	1900/2007	
Chasse-neige	Xe	1501	Hors service	1948/1983	
	Xrotm	Udk 761	921	1908	

Célébration du 100e anniversaire de l'ASD le 5 juillet 2014 au dépôt infrastructure à Aigle.

Impressum

Coordination du projet
Claude Oreiller
Carole Delisle

Conception
Service marketing et communications TPC

Mise en pages
Mac-Créations, P. Schifferle, Pampigny,
www.mac-creations.info

Photos
G. Montangero
sauf p. 5 : Derib (aquarelle)
p. 8 : Christophe Racat
p. 13 (en haut à droite) : Micaël Rio,
www.rio-photographie.ch
pp. 16 et 17 : Eric Olloz
p. 19 : Pascal Graf
p. 20 : Stadler (simulations, images de synthèse)
p. 27 : Marc Junod et
p. 44 : B. Ghiringhelli

Impression
Imprimerie Gessler SA à Sion

Copyright
2015 – Transports Publics du Chablais
Tous droits réservés.